

## Journal des traducteurs Translators' Journal

### L'article défini qui accompagne certains noms de villes s'écrit-il avec la minuscule ou la majuscule ?

Audrey Freeman Campbell

---

Volume 4, numéro 2, 2e trimestre 1959

Bien écrire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061664ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061664ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Freeman Campbell, A. (1959). L'article défini qui accompagne certains noms de villes s'écrit-il avec la minuscule ou la majuscule ? *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 4(2), 71–75. <https://doi.org/10.7202/1061664ar>

## L'ARTICLE DÉFINI QUI ACCOMPAGNE CERTAINS NOMS DE VILLES S'ÉCRIT-IL AVEC LA MINUSCULE OU LA MAJUSCULE ?\*

Audrey Freeman CAMPBELL, Ottawa

J'ai cherché la réponse à cette question dans des documents assez divers. J'ai consulté d'abord les grammaires, qui sont étrangement silencieuses à ce sujet. J'ai feuilleté le dictionnaire *Harrap*, le *Nouveau Petit Larousse illustré*, le *Larousse du XX<sup>e</sup> Siècle* et le *Dictionnaire encyclopédique Quillet* afin de découvrir l'orthographe qui y est donnée pour certains noms de villes accompagnés de l'article: LE Caire, LE Cap, LE Croisic, LA Flèche, LA Havane, LE Havre, LA Haye, LE Mans, LA Mecque, LA Nouvelle-Orléans, LE Puy, LA Roche, LA Rochelle, LES Sables-d'Olonne, LE Tréport. J'ai tourné les pages de nombreux récits de voyages, pris au hasard sur les rayons de la Bibliothèque Carnegie. Les grands journaux de France et d'autres publications qui me sont tombées sous la main m'ont fourni aussi des exemples. Si les récits de voyages et la presse ne font pas autorité dans le domaine de l'orthographe, ils reflètent néanmoins l'usage et doivent être pris en considération dans une étude comme celle-ci. Il convient peut-être de préciser que j'ai cherché les exemples toujours à l'intérieur des phrases et là où l'emploi de la majuscule ou de la minuscule était clairement indiqué.

Les recherches que je viens de décrire n'épuisent évidemment pas le sujet et ne m'autoriseraient pas à donner ici la réponse définitive à la question que j'ai posée. J'offre seulement à mes lecteurs une sorte de sondage, un échantillon de l'usage. D'ailleurs, pour qui aime la précision et l'uniformité autant que moi, c'était un travail désespérant! Non seulement il y a manque d'uniformité d'un document à l'autre, ce qui serait assez compréhensible; il y a manque d'uniformité très souvent à l'intérieur du même document, voire de la même rubrique. Des tendances générales se dégagent toutefois. Certains textes révèlent une préférence pour la minuscule, d'autres pour la majuscule.

Voyons d'abord ceux qui utilisent la minuscule. C'est dans cette catégorie que se range Grevisse, maître cher aux fervents du "bon usage". Sans formuler de règle, il écrit *le Caire*, *le Havre*, *la Plata*, *la Haye*, *la Rochelle*<sup>1</sup>, *la Havane*<sup>2</sup>. Le dictionnaire *Harrap*, là où il est possible d'en juger, met aussi la minuscule à l'article des noms de villes. Il est difficile de trouver de pareils exemples dans le *Littré*, qui ne contient pas beau-

\* Cette étude a déjà paru dans le numéro d'octobre 1956 du *Bulletin de l'Association technologique de langue française d'Ottawa*.

<sup>1</sup> *Le Bon Usage*, 4ème édition revue et augmentée, Editions J. Duculot, Gembloux (Belgique), 1949, § 268.

<sup>2</sup> *Ibid.*, § 269.

coup de noms propres; on y lit pourtant "cigare de la Havane"<sup>3</sup>. L'article écrit avec la minuscule peut se relever également dans certains récits de voyages: Maurice Bedel et Georges Duhamel écrivent la Nouvelle-Orléans<sup>4</sup>, René Chesal la Rochelle<sup>5</sup>, Stendhal le Havre<sup>6</sup>. Il n'est peut-être pas sans intérêt de noter que le *Guide Bleu* de la France adopte lui aussi l'article écrit avec la minuscule<sup>7</sup>. Les auteurs et les volumes que je viens d'énumérer ne manquent pas de poids, c'est sûr, et fourniront des arguments à ceux qui voudraient réduire au minimum l'emploi de la majuscule en français.

Pourtant, j'ai trouvé, au cours de mes recherches, un nombre plus considérable d'exemples où l'article des noms de villes dont il s'agit s'écrit avec la majuscule. Dans la *Grammaire Larousse du XX<sup>e</sup> Siècle* on voit la majuscule aux noms propres suivants: Le Havre, La Ferté, Le Puy, La Flèche, Les Andelys, Les Essarts, Les Laumes<sup>8</sup>. A *Grammar of Present-Day French*, de Mansion, que nous avons utilisée à l'Université Queen's, précise que l'article des noms de villes prend la majuscule et donne comme exemples Le Havre, La Rochelle, La Fère, La Ferté, La Mecque, Le Caire<sup>9</sup>. Ceci, on l'aura remarqué peut-être, est en contradiction avec le dictionnaire *Harrap*, du même auteur. L'orthographe du *Larousse du XX<sup>e</sup> Siècle*, malgré son manque d'uniformité, est nettement celle de la majuscule dans les cas dont il s'agit. Cette préférence est encore plus claire dans le *Nouveau Petit Larousse illustré*, que les services fédéraux suivent pour l'orthographe des noms géographiques<sup>10</sup>. Pourtant, les cartes du *Petit Larousse* ne sont pas conformes au texte et l'article des noms de villes y porte la minuscule. Le *Dictionnaire encyclopédique Quillet*<sup>11</sup> manque d'uniformité aussi à cet égard, mais montre quand même une préférence très nette pour la majuscule. Si l'on passe maintenant aux livres de tourisme et de voyages, on trouve des exemples de l'article écrit avec la majuscule chez des auteurs connus et moins connus. A. Broquelet écrit Les Andelys<sup>12</sup>; Henry Debraye, La Flèche<sup>13</sup>; William Diville et André Guilcher, Le Havre<sup>14</sup>; Georges Duhamel (est-ce encore une contradiction?), La Haye<sup>15</sup>;

<sup>3</sup> Dictionnaire de la langue française, Paris, Hachette, 1874, à "Havane", 2ème tome, p. 1997.

<sup>4</sup> Maurice Bedel, *Voyage de Jérôme aux Etats-Unis d'Amérique*, Paris, Gallimard, 1953, p. 253 et 264; Georges Duhamel, *Géographie cordiale de l'Europe*, Paris, Mercure de France, 1931, p. 44.

<sup>5</sup> *Le tour et le coeur de la France à bicyclette*, préfaces de Charles Antonin et Germaine Darchieux, Paris, Vigot, 1947, p. 41.

<sup>6</sup> *Mémoires d'un touriste*, édition publiée d'après les textes originaux précédée d'une défense de l'ouvrage et suivie de notes et de variantes par Yves Gandon, II, Paris, Orès, 1927, p. 67, 72, 73.

<sup>7</sup> Dans des noms comme Le Havre et La Rochelle, *France automobile en un volume*, collection "Les Guides Bleus" publiée sous la direction de Francis Ambrière, Paris, Hachette, 1947, p. 464 et 651 respectivement.

Je n'ai pas pris le temps de faire des recherches à ce sujet dans les documents des Nations Unies mais, dans des rapports de la Commission du droit international, j'ai vu l'article écrit tantôt avec la minuscule tantôt avec la majuscule La Havane, *Relations et immunités diplomatiques*, rapport présenté par A. E. F. Sandstrom, Rapporteur spécial, à la septième session de la Commission du droit international, p. 11; La Haye, *Diplomatic Intercourse and Immunities*, report submitted by A. E. F. Sandstrom, Special Rapporteur, to the Seventh Session of the International Law Commission, p. 12, note 3).

<sup>8</sup> Paris, Larousse, 1936, § 317.

<sup>9</sup> § 168, 1 d). Londres, George G. Harrap & Co. Ltd.

<sup>10</sup> Voir les Instructions terminologiques n° IT-1, Règles régissant la traduction, 68, du Bureau fédéral des traductions.

<sup>11</sup> Paris, Librairie Aristide Quillet, 1937.

<sup>12</sup> A travers nos provinces, Normandie et Bretagne, préface de M. Edmond Haraucourt, Paris, Garnier, 1926, p. 58.

<sup>13</sup> En Touraine et sur les bords de la Loire (Châteaux et Paysages), Grenoble, B. Arthaud, 1931, p. 182, 183, 184.

<sup>14</sup> Bretagne et Normandie, La France, collection publiée sous la direction de M. A. Meynier, Paris, Presses Universitaires, p. 76 et 78.

<sup>15</sup> Op. cit., p. 145.

André Siegfried, *La Havane*<sup>16</sup>. Sans faire autorité dans le domaine de la grammaire, les journaux reflètent néanmoins l'usage, en l'occurrence l'usage de la majuscule. Dans *Le Figaro* j'ai lu *Le Bourget*<sup>17</sup>; dans *Le Monde*<sup>18</sup> et *Le Monde diplomatique*<sup>19</sup>, *Le Caire*; dans un communiqué de l'Agence France-Presse, *La Rochelle*<sup>20</sup>. J'ajouterai que, dans la correspondance diplomatique, que je connais assez bien sans avoir le droit de la citer, l'emploi de la majuscule domine dans l'orthographe de l'article des noms de ville en question. Il n'est peut-être pas sans intérêt non plus de faire remarquer qu'en anglais on n'hésite pas à mettre la majuscule à l'article de "The Hague"<sup>21</sup>.

De l'énumération, nécessairement sèche, qui précède, il ressort assez clairement qu'il y a deux écoles de pensée en ce qui concerne l'orthographe de l'article des noms de villes. A en juger par les exemples que j'ai trouvés un peu partout, j'ai l'impression que l'écrivain français met la majuscule ou la minuscule indifféremment à l'article, les deux formes semblant lui venir naturellement sous la plume. Sans avoir la prétention de résoudre ce problème, je me contenterai de soumettre à mes lecteurs certaines questions que mes recherches m'ont amenée à me poser et qu'à mon tour je leur pose à présent, dans l'espoir d'obtenir de nouveaux éclaircissements.

D'abord, quelle est ici la nature de l'article ?

L'article de ces noms de villes sert-il simplement à en indiquer le genre ? Grevisse lui attribue cette fonction dans *LE Caire*, *LE Havre*, *LA Plata*, *LA Haye*, *LA Rochelle*<sup>22</sup>, et nous dit en outre que "l'article fait partie intégrante de certains noms de villes qui originellement étaient des noms communs : *LA Rochelle*, *LE Havre*, *LA Haye*"<sup>23</sup>. *A Grammar of Present-Day French*, de Mansion, affirme elle aussi que l'article fait partie des noms de villes comme *LE Havre*, *LA Rochelle*, *LA Fère*, *LA Ferté*, *LA Mecque*, *LE Caire*<sup>24</sup>.

J'ouvre une parenthèse ici sur la remarque de Grevisse d'après laquelle "l'article fait partie intégrante de certains noms de villes qui originellement étaient des noms communs"<sup>23</sup>. *La Grammaire Larousse* souligne aussi que tel était le caractère originel des noms de villes qui prennent l'article<sup>25</sup>. L'article fait-il partie alors d'un nom de ville comme *LA Nouvelle-Orléans*, qui n'entre pas dans cette catégorie et qui devrait se définir plutôt, selon l'expression de Grevisse, comme "un nom de ville déterminé par un adjectif"<sup>23</sup> ? Grevisse dit seulement que "l'article s'emploie devant"<sup>23</sup> un nom de ville semblable. Convierait-il alors de faire comme

<sup>16</sup> *Amérique latine*, Paris, Armand Colin, 1934, p. 34.

<sup>17</sup> "Week-end parisien: temps instable", 25-26 juin 1955, p. 1.

<sup>18</sup> Bulletin de l'Etranger, "Soulèvement au Soudan", 23 août 1955, p. 1; Bulletin de l'Etranger, "La tension palestinienne et ses enjeux égyptiens", 1er septembre 1955, p. 1; Bulletin de l'Etranger, "Dans trois capitales", 22 juin 1956, p. 1. J'ai relevé dans *Le Monde* un seul exemple de l'article écrit avec la minuscule: le Caire (Opinions internationales, New York Herald Tribune, 17 mars 1956, p. 4).

<sup>19</sup> *Le Mouvement diplomatique et consulaire*, avril 1955, p. 2.

<sup>20</sup> Télégramme adressé à M. St-Laurent, Montréal, *La Presse*, 11 juillet 1955.

<sup>21</sup> Voir "Hague, The" et "Hague Conferences" dans l'*Encyclopaedia Britannica*.

<sup>22</sup> *Op. cit.*, § 268.

<sup>23</sup> *Ibid.*, § 317, 2°.

<sup>24</sup> § 168, 1 d).

<sup>25</sup> § 317.

Georges Duhamel et d'écrire la Nouvelle-Orléans<sup>26</sup>, mais La Haye<sup>27</sup> ? Chez un écrivain moins soucieux du détail, j'aurais attribué cette distinction peut-être à un simple manque d'uniformité.

Le même problème se pose si l'on veut franciser "New Delhi". On peut escamoter la difficulté en adoptant la forme anglaise, comme le fait André Siegfried, dans son *Voyage aux Indes*<sup>28</sup>. Il prête moins d'attention aux détails, toutefois, que Duhamel. C'est aussi l'orthographe anglaise qu'adopte la revue internationale de la traduction, *Babel*, dans une liste des adresses des agents généraux de l'U.N.E.S.C.O.<sup>29</sup>. Mais *Babel* aussi laisse à désirer en ce qui concerne le détail. *Le Monde* me paraît une autorité plus sûre et, d'après un lecteur assidu de ce journal, l'orthographe qui s'y rencontre le plus souvent est "New-Delhi", où la seule francisation réside dans le trait d'union. Ailleurs, cependant, on trouve une francisation complète sous la forme de LA Nouvelle-Delhi. Le nom paraît ainsi dans *Le Monde diplomatique*<sup>30</sup> et dans les éphémérides du *Larousse Mensuel*, dans ce dernier cas avec la majuscule à l'article<sup>31</sup>.

Ma première question, sur la nature de l'article, m'a amenée assez loin. En voici une autre: L'usage flottant en ce qui concerne l'article des noms de villes reflète-t-il tout simplement les variations de l'orthographe des noms de familles ?

En effet, l'article qui fait partie d'un nom de famille s'écrit tantôt avec la minuscule tantôt avec la majuscule. La *Grammaire Larousse* explique qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, on écrivait cet article avec une minuscule, comme dans la Fontaine et la Bruyère, tandis qu'aujourd'hui on l'écrit avec une majuscule: La Fontaine<sup>32</sup>. Grevisse constate deux usages, même aujourd'hui, mais indique que "l'article la, dans les noms de familles nobles, prend généralement une majuscule"<sup>33</sup>. Rien d'étonnant alors à ce que l'article d'un nom de ville, qui s'apparente à l'article d'un nom de personne, s'écrive aussi de deux façons. Une remarque s'impose toutefois. Si un nom de ville qui renferme l'article s'apparente au nom de personne qui le renferme aussi, le premier diffère du second en ceci: la contraction de l'article se fait comme pour les noms communs, et l'on écrit, par exemple, au Havre et des Andelys<sup>34</sup>. Ces noms propres de villes se situent donc, en quelque sorte, à mi-chemin entre le nom commun et le nom propre. Celui qui les conçoit sous l'angle de leur origine de nom commun mettra de préférence la minuscule à l'article; celui qui pense surtout à leur utilisation comme nom propre écrira l'article avec la majuscule. Un grand nombre, bien entendu, écriront l'un et l'autre, l'un après l'autre, sans y penser du tout !

Est-ce que j'ai trouvé une réponse à la question que j'ai posée au début de cette étude ? Une réponse partielle peut-être. Il est sûr que l'article

<sup>26</sup> *Op. cit.*, p. 44.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>28</sup> Paris, Armand Colin, 1951 p. 33, 35, 38, 45, 47, 50, 56.

<sup>29</sup> Numéro de décembre 1955, en troisième page de la couverture.

<sup>30</sup> Il paraît sans article, puisqu'il s'agit d'une énumération. *Le Mouvement diplomatique et consulaire*, avril 1955, p. 2.

<sup>31</sup> *Le Mois au jour le jour...*, janvier 1954, 30 novembre 1953, Corée; janvier 1956, 20 novembre, Inde.

<sup>32</sup> § 77.

<sup>33</sup> *Op. cit.*, § 170 (3).

<sup>34</sup> Voir la *Grammaire Larousse*, § 317.

défini qui accompagne certains noms de villes s'écrit tantôt avec la majuscule tantôt avec la minuscule et qu'on peut s'appuyer pour l'une ou l'autre orthographe sur des autorités sérieuses. Du côté de la minuscule se rangent la grammaire de Grevisse et le dictionnaire *Harrap*. Cependant, Grevisse n'aborde pas la question directement, se bornant à prêcher par l'exemple, et ma confiance dans le *Harrap* a été entamée considérablement par la contradiction qui existe entre lui et *A Grammar of Present-Day French*, tous deux de Mansion. Même sans faire ces réserves, je crois avoir démontré que l'emploi de la majuscule s'appuie sur un nombre plus grand d'autorités sérieuses. Certainement, si je me fondais sur le seul nombre des exemples recueillis de part et d'autre, je conclurais sans hésiter que l'article des noms de villes prend la majuscule. Mais je sais fort bien que la majorité n'a pas toujours raison et je ne m'efforcerais pas de trancher la question en invoquant cet argument. Des recherches plus poussées auraient produit peut-être un résultat différent. Néanmoins, les autorités qu'on peut aligner en faveur de la majuscule constituent un ensemble impressionnant : la *Grammaire Larousse*, la grammaire de Mansion, le *Larousse encyclopédique* et le *Petit Larousse*, le *Quillet*, les grands journaux de France, la correspondance diplomatique. Quant à la nature de l'article qui accompagne ces noms de villes, il semble en faire partie intégrante, ce qui me paraît justifier davantage l'emploi de la majuscule. L'article de LA Nouvelle-Orléans et de LA Nouvelle-Delhi s'écrit généralement aussi avec la majuscule, malgré l'origine différente de ces noms. Par ailleurs, il se peut que l'usage flottant en ce qui concerne l'article des noms de villes reflète tout simplement les variations de l'orthographe de l'article des noms de familles. Enfin, ma question nous intéresse directement au Canada. Que ferons-nous lorsque nous aurons à écrire "en face de LA Malbaie" ou "devant LES Éboulements" ? Quelle que soit l'orthographe que nous adoptions, respectons l'uniformité au moins à l'intérieur d'un même texte.

